

RETRAITS D'ACTIFS

Dans sa décision D-2011-039, la Régie de l'énergie demandait au Transporteur de présenter, lors du prochain rapport annuel à la Régie, le détail des retraits d'actifs réalisés par catégorie d'actifs et d'expliquer les variations relatives au montant autorisé.

Le tableau ci-dessous présente le détail des retraits d'actifs.

Retraits d'actifs 2010 (en millions de dollars)			
	Autorisé	Année historique	Écart
Retraits de nature courante		26,3	
Autres retraits		6,3	
Total	28,5	32,6	4,1

Le niveau des retraits observés démontre que le montant autorisé de 2010, établi selon la moyenne historique des retraits d'actifs des cinq dernières années, était insuffisant. Le contexte actuel et l'expérience du Transporteur démontrent que les retraits d'actifs sont davantage induits par la hausse des mises en exploitation. Le niveau des mises en exploitation de projets est passé de 785 M\$ en 2006 à 1 153 M\$ en 2010.

En ce qui concerne le détail des retraits d'actifs par catégorie d'actifs, le Transporteur regrette de ne pouvoir répondre à cette question, car la ventilation détaillée ne peut se faire au prix d'un effort raisonnable. En 2010, les retraits d'actifs sont constitués d'une multitude de transactions (plus de 2 400 équipements). Ainsi, 90% des retraits effectués en 2010 représentent des montants inférieurs à 0,1 M\$. La quasi-totalité de ces retraits se rapporte à de l'appareillage de postes et de lignes de transport.